

Tir Européen / Vos demandes de renseignement

réinscription à un club de tir

blondiaux / il y a quatorze années

[réinscription à un club de tir](#)

Bonjour

Je voudrais connaître les conditions actuelles d'affiliation à un club de tir, que j'ai quitté il y a plus de 20 ans. J'ai toujours mes armes mais maintenant sans munition étant donné les nouvelles lois. J'aimerais aussi savoir en quoi consistent les examens pratique et théorique concernant les armes et qui et où les fait passer ainsi que la matière à connaître.

Merci d'avance.

lagaffe / il y a quatorze années

[Re: réinscription à un club de tir](#)

pour des infos : [www.urstbf.org]

mais perso pour plus de facilités, je te suggérerai d'abord d'aller aux renseignements dans un club de tir, à Namur CTN d'abord, il y a des moniteurs, et tout ce qu'il faut et ce sera probablement plus facile d'avoir des explications de visu. C'est ouvert le samedi PM, le mercredi PM, dimanche matin. Les moniteurs te guideront pas à pas dans la procédure.
